



Commune de Beauvilliers (28)



Éditorial

Août 2021

Détails

Écrit par Jablonka
Catégorie : [Éditorial](#)
Publication : 6 août 2021
Affichages : 2797



Nous écrivons, le mois dernier, que le pont de Mésangeon devait être réparé pour fin juillet. Force est de constater que les travaux n'ont pas été effectués dans les temps annoncés. Rappelons que ces travaux ne dépendent en rien de la commune de Beauvilliers étant situés sur une départementale. Nous déplorons la dégradation des accotements due au trafic routier sur des voies de remplacement non prévues pour ce trafic. Nous souhaitons que lors des travaux de réfection les accotements entre Mauloup et le bourg soient restaurés.

Nous écrivions également que l'enfouissement de la ligne20000 volts était quasiment terminé. Bien que les travaux continuent, la mise en service à la date d'aujourd'hui n'est toujours pas effective.

Concernant les travaux dont nous avons la maîtrise, en revanche, les choses avancent plutôt bien. Au Cœur de village, la clôture est en place et, dès qu'ENEDIS aura effectué les travaux (dépose et déplacement des compteurs), la démolition pourra avoir lieu. Comme annoncé le mois dernier, les travaux de terrassement sont toujours prévu pour septembre/octobre avec le début des plantations en novembre.

L'expérimentation de circulation dans le bourg a donné des résultats mitigés. Après avoir retiré les chicanes qui provoquaient des embouteillages dans le bourg, nous sommes à la recherche d'autres solutions.

Il semblerait que notre mise en garde du mois dernier concernant le stationnement dans le bourg commence à faire (un peu) d'effet. Quelques véhicules ne stationnement plus sur les trottoirs qui sont, rappelons le, réservés aux piétons. N'oubliez pas que, dorénavant, la gendarmerie a la possibilité de verbaliser. Les parkings municipaux ne sont jamais loin de votre domicile.

Il ne semble pas y avoir actuellement de cas déclarés de COVID19 sur la commune. restez néanmoins prudents.

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou pratique, vous pouvez consulter le bulletin municipal, vous adresser à la Mairie (à partir du mardi 24 Août) ou, pour obtenir des documents d'identité, vous adresser à la MSAP de Voves.

[Précédent](#)

[Suivant](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) ▶ [Éditorial](#) ▶ Août 2021

Menu principal



[Menu principal](#)

[Éditorial](#)
[Conseil municipal](#)
[Informations](#)
[Documents](#)
[Culture](#)
[Association La Beauvilloise](#)
[messagerie](#)
[Accès privé](#)

[Actes officiels \(Préfecture\)](#)
[Comcom Cœur de Beauce](#)
[Météo locale](#)
[Fourrière animale](#)
[Évasion FM](#)
[radio Intensité](#)
[La République du Centre](#)
[L'écho républicain](#)
[scolaire](#)
[Archives du site](#)
[poney & compagnie](#)
[Chambres à la ferme](#)
[Grumpy Bear's garage](#)

Login Form

☐ Se souvenir de moi

[Connexion](#)

[Identifiant oublié ?](#)
[Mot de passe oublié ?](#)